

LAMBALLE TERRE & MER UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ 2022 › 2027



lamballe-terre-mer.bzh



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération

Occupation du sol

Lamballe Terre & Mer



Sources : Lamballe Terre & Mer 2023

Edito

La 6^{ème} extinction du vivant sur la planète est en marche.

Selon le fonds mondial pour la nature, les populations d'oiseaux, de poissons, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles ont décliné de 69 % en moins de 50 ans. Peut-on encore enrayer la perte de la nature et inverser la tendance ? Cette perte de biodiversité menace bel et bien le bien-être des générations actuelles et futures.

A Lamballe Terre & Mer, depuis de nombreuses années, des actions concrètes sont mises en œuvre pour connaître, préserver, protéger, valoriser la biodiversité du territoire : restauration des cours d'eau et de la continuité écologique, reconstitution du bocage, gestion du site Natura 2000 des Landes de la Poterie, lutte contre les espèces invasives etc. L'adoption de la stratégie biodiversité 2022-2027, en octobre 2022, s'inscrit dans le prolongement des actions engagées.

La reconnaissance, en 2022, de l'Agglomération, comme « Territoire Engagé pour la Nature » pour l'ensemble de ses programmes d'actions en faveur de la biodiversité est un accomplissement et une visibilité nationale. Déployé en Bretagne par un collectif composé de l'État, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Bretagne et l'Agence Bretonne de la Biodiversité, ce programme constitue un encouragement à poursuivre la démarche engagée à travers notre politique « environnement » volontariste.

Nous le savons, notre avenir dépend étroitement de l'état de la biodiversité et d'un climat stable. A travers cette stratégie, en fédérant les communes et les partenaires, notre ambition est de faire valoir la richesse exceptionnelle de la biodiversité du territoire. Elle constitue un patrimoine et un capital à la fois naturel, culturel, social et économique essentiels.

Nous sommes comptables pour les générations futures des choix que nous portons. Ne les décevons pas !

*Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer
& Jean-Luc Barbo, Vice-Président en charge des
transitions écologiques et des enjeux de biodiversité*

- AXE 1 AMÉNAGEMENT & URBANISME (P.4)
- AXE 2 BOCAGE & PATRIMOINE ARBORÉ (P.5)
- AXE 3 MILIEUX AQUATIQUES (P.6)
- AXE 4 AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT (P.7)
- AXE 5 GESTION DES ESPÈCES INVASIVES / INDÉSIRABLES (P.8)
- AXE 6 SITE DES LANDES DE LA POTERIE (P.9)
- AXE 7 GESTION DES ESPACES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ (P.10)
- AXE 8 LES ESPACES À FORT ENJEU PATRIMONIAL (P.11)
- AXE 9 RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES (P.12)
- AXE 10 SENSIBILISATION & COMMUNICATION (P.13)
- AXE 11 ÉVALUATION & INDICATEURS DE SUIVI (P.14)
- AXE 12 MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ (P.15)

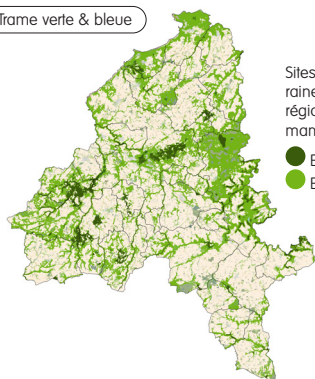
AXE 1

AMÉNAGEMENT & URBANISME

PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

L'urbanisation et les projets d'aménagement (lotissements, routes, etc.) sont une cause importante de disparition ou de morcellement des habitats naturels. Ils créent des ruptures dans les continuités écologiques, ne permettant plus aux espèces d'accomplir leur cycle de vie, ce qui entraîne une érosion progressive et insidieuse de la biodiversité.

Trame verte & bleue



Sites, habitats, réseau rainette, continuités régionales pour les mammifères

● Enjeux majeurs
● Enjeux importants



Concilier habitat et maintien des continuités écologiques



L'écureuil roux, espèce indicatrice pour caractériser les trames écologiques

LES ACTIONS



1. Analyser les demandes d'Autorisation du Droit des Sols (permis de construire, permis d'aménager, demandes préalables de coupes ou d'abattage, etc.) et **formuler des avis afin de concilier au mieux le projet avec la préservation de la biodiversité**



2. Accompagner les communes pour l'intégration de la Trame Verte et Bleue (TVB) dans leurs documents d'urbanisme



3. Participer aux travaux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour la définition des enjeux « eau » et « biodiversité »



4. Accompagner les autres services de Lamballe Terre & Mer, les communes ou les opérateurs privés en amont des projets d'aménagement afin de mieux prendre en compte la biodiversité



5. Accompagner les démarches ERC (Éviter, Réduire, Compenser) en cours ou à venir sur le territoire

LE SAVIEZ-VOUS ?



200 avis assortis de propositions sont formulés chaque année dans le cadre de demandes d'urbanisme susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité.

AXE 2

BOCAGE & PATRIMOINE ARBORÉ

REPLANTER DES ARBRES, PRÉSERVER ET MIEUX GÉRER LE PATRIMOINE ARBORÉ EXISTANT

La haie bocagère, les boisements ou l'arbre, tout simplement, sont des éléments indispensables pour la préservation de l'environnement et le maintien du vivant. Leurs rôles sont multiples : abri, nourriture, lutte contre le dérèglement climatique (stockage du carbone, atténuation des îlots de chaleur), maintien des sols et épuration de l'eau, effet brise vent.



Haie bocagère aux multiples services



Plantation dans le cadre du programme « Petits boisements » en faveur de la biodiversité



La présence du muscardin est un très bon indicateur de l'état de conservation du bocage

LES ACTIONS



1. Via le programme Breizh Bocage : mise en œuvre et prise en charge, au profit des agriculteurs, des particuliers ou des communes, **de travaux de reconstitution du bocage** : création de talus, plantation de haies, regarnissage de haies existantes



2. Accompagnement à la gestion durable du bocage (démonstration de tailles de formation, réalisation de plans de gestion durable du bocage, accompagnement au déploiement de la fibre optique, etc.)



3. Accompagnement technique et financier des particuliers ou des communes **pour la création et le développement de petits boisements favorables à la biodiversité** (essences locales diversifiées, lisières étagées)



4. Accompagnement des coopératives du territoire dans leur projet de valorisation environnementale et économique du bocage de leurs adhérents

LE SAVIEZ-VOUS ?



30 km de haies bocagères sont en moyenne plantés chaque année par Lamballe Terre & Mer sur son territoire.

AXE 3

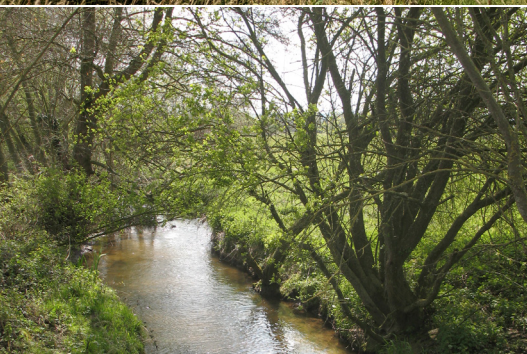
MILIEUX AQUATIQUES

REDONNER AUX COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES LEURS CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Les cours d'eau et les zones humides sont des habitats naturels primordiaux car de nombreuses espèces en dépendent directement (poissons, bien-sûr, mais aussi amphibiens, oiseaux, insectes, etc.). Ils jouent aussi un rôle important dans la gestion quantitative de l'eau (ils la stockent l'hiver et la restituent l'été). Ces milieux ont beaucoup souffert par le passé (déplacement ou curage du lit des cours d'eau, drainage ou remblais des zones humides).



Petit Etang de Jugon-Les-Lacs, objet d'une importante restauration de zone humide



L'Evron, affluent du Gouëssant



La Salamandre tachetée, habitante des milieux humides

LES ACTIONS



1. Restaurer les fonctionnalités hydromorphologiques des cours d'eau : les remettre dans leur lit naturel (talweg), diversifier le substrat et les écoulements pour recréer des habitats, aménager les berges, ...



2. Gérer et entretenir durablement la végétation des berges (ripisylve) : éviter l'encombrement des cours d'eau tout en assurant la présence de bois mort, pourvoyeur d'habitats et maillon essentiel de la chaîne alimentaire



3. Préserver et restaurer les zones humides : inventaire, caractérisation et réalisation de travaux de restauration (déconnection de drains, enlèvement de remblais, réouverture)

LE SAVIEZ-VOUS ?



· Malgré leur intérêt majeur pour la biodiversité et le bon fonctionnement du cycle de l'eau, 2/3 des zones humides ont été détruits en France depuis le début du 20^{ème} siècle (soit 2,5 millions d'hectares représentant à peu de chose près la superficie de la Bretagne !)

· Plus d'1 km de cours d'eau sont repositionnés chaque année dans leur lit naturel grâce aux programmes de travaux de Lamballe Terre & Mer.

AXE 4

AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS DES SYSTÈMES DE PRODUCTION PLUS RESPECTUEUX POUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

L'agriculture est une composante économique essentielle pour le territoire de Lamballe Terre & Mer. Souvent pratiquée de manière intensive pour répondre aux besoins de production, elle engendre des pressions environnementales (dégradation de la qualité de l'eau, érosion de la biodiversité, phénomènes de marées vertes). Il est cependant possible de concilier les activités agricoles et la préservation de l'environnement.



Prairie pâturée, pouvant faire l'objet de mesures pour favoriser la biodiversité



Opération de ramassage des algues vertes sur le littoral de Lamballe Terre & Mer



Présentation de différents outils de désherbage mécanique

LES ACTIONS



1. Accompagnement des agriculteurs désireux de s'engager dans des démarches agri-environnementales (Paiements pour Services Environnementaux, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, désherbage mécanique des cultures, etc.)



2. Ramassage et traitement des algues vertes s'échouant sur le littoral de Lamballe Terre & Mer



3. Réalisation et prise en charge de travaux d'aménagement de dispositifs de tamponnement (talus, fossés aveugles, noues, ...) ou d'optimisation des pratiques (franchissement de cours d'eau, accès au pâturage, ...)



4. Animation spécifique sur les périmètres de protection de captages d'eau potable afin de tendre vers le « zéro pesticides »



5. Déploiement d'un dispositif d'aides agricoles éco-conditionnées



6. Mise en œuvre de baux environnementaux sur les parcelles agricoles propriétés de Lamballe Terre & Mer

LE SAVIEZ-VOUS ?



· En moyenne, 880 tonnes d'algues vertes sont ramassées, chaque année, sur le littoral de Lamballe Terre & Mer.

· 62 agriculteurs du territoire se sont engagés dans le dispositif « Paiements pour Services environnementaux » proposé sur la Baie de Saint-Brieuc.

AXE 5

GESTION DES ESPÈCES INVASIVES / INDÉSIRABLES

PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE LOCALES DE L'ÉMERGENCE D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le dérèglement climatique et la mondialisation (importation volontaire ou involontaire d'espèces exotiques) sont les deux causes principales d'invasion par des espèces végétales (renouées asiatiques, etc.) ou animales (ragondin, écrevisse américaine, frelon asiatique, etc.). Une fois introduites dans nos milieux naturels, ces espèces exotiques prolifèrent et entrent en concurrence avec les espèces locales, pouvant conduire à leur disparition.



Le Frelon asiatique et son nid primaire



La Crassule de Helms, une plante semi-aquatique qui envahit les mares et étangs



Arrachage d'Aster américain, espèce invasive, aux Landes de La Poterie

LES ACTIONS



1. Coordination de la lutte contre le frelon asiatique et prise en charge de la destruction des nids primaires ou secondaires



2. Conventionnement avec la FGDon, au bénéfice des 38 communes du territoire, pour le conseil et l'assistance à la gestion des espèces nuisibles



3. Renouvellement et complétude éventuelle du parc de bacs d'équarrissage réfrigérés mis à disposition des communes et des piégeurs agréés



4. Réalisation et prise en charge de travaux de lutte (ex. : chantiers d'arrachage de plantes invasives)



5. Veille et suivi sur les Espèces Exotiques Envahissantes (repérage et suivi des espèces émergentes, retours d'expériences sur les moyens de lutte)

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme la troisième cause d'érosion de la biodiversité mondiale. Selon les dernières estimations de la Liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), elles constituent une menace pour près d'un tiers des espèces terrestres et sont impliquées dans la moitié des extinctions connues.

Le coût économique associé aux espèces exotiques envahissantes en France se situe entre 1,2 et 10,6 milliards d'euros sur la période 1993-2018. Soit un coût de 48 à 424 millions d'euros / an !

AXE 6

SITE DES LANDES DE LA POTERIE

LE SITE DES LANDES DE LA POTERIE, ET SES ABORDS CONSTITUÉS DE BOIS OU DE LANDES, SONT UNE ZONE À ENJEU MAJEUR POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LAMBALLE TERRE & MER

Le contexte géologique particulier (gabbro de Trégomar, argile alcaline) et l'histoire millénaire des Potiers, qui y ont creusé des centaines de trous aujourd'hui devenus mares, font que le site héberge une variété d'espèces (faune et flore), pour la plupart protégées, dont 11 espèces d'amphibiens. Les 5 espèces de tritons vivant en Bretagne sont, par exemple, présentes sur le site.



Le site des Landes de la Poterie et ses nombreuses mares



Le Triton alpestre, que l'on peut rencontrer dans les Landes de La Poterie



La Vipère péliade, habitante des landes et fourrés, est aujourd'hui en régression dans nos contrées

LES ACTIONS



1. Animation du site Natura 2000 et mise en œuvre des études et travaux de gestion prévus au Document d'objectifs (Docob)



2. Poursuite de l'animation autour de la Route des Landes et prise en charge des travaux d'aménagement ou de valorisation



3. Animation du projet de Réserve Naturelle Régionale



4. Réalisation d'études naturalistes



5. Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible départemental (ENS)

LE SAVIEZ-VOUS ?



· Surnommé le « Pays des milles mares », le site en compte en réalité un peu plus de 400. Leur nombre et leur géométrie varient en fonction de la pluviométrie.

· En plus des 5 espèces de tritons (crêté, palmé, ponctué, alpestre et marbré), le triton de Blasius, hybride né du croisement entre triton marbré et triton crêté, est aussi régulièrement observé sur le site.

AXE 7

GESTION DES ESPACES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

GÉRER LES ESPACES, PUBLICS OU PRIVÉS, EN INTÉGRANT LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'urbanisation (logements, infrastructures), comme les activités économiques et agricoles, entraînent une diminution des espaces propices à l'accueil des différentes espèces et des ruptures dans les continuités écologiques. Il est pourtant possible d'aménager le territoire tout en permettant aux différentes espèces de se maintenir ou de se déplacer (préservation des arbres, de prairies en fauches tardives, création de coulées ou de ceintures vertes, choix des essences végétales, création d'habitats de compensation, clôtures adaptées, etc.).



Les refuges à papillons sont un moyen de mettre en place des pratiques bénéfiques pour favoriser la biodiversité



Le Miroir, espèce à enjeu patrimonial en Bretagne



Espace favorable à l'accueil de la biodiversité - parc d'activité de La Tourelle (Lamballe-Armor)

LES ACTIONS



1. **Accompagnement** des 38 communes, des différents services de Lamballe Terre & Mer, des entreprises, des agriculteurs **pour l'accueil de la biodiversité** sur leurs propriétés ou les espaces qu'ils ont en gestion



2. **Construction ou acquisition, mise en place de dispositifs favorables à l'accueil de la biodiversité** (hôtels à hirondelles, gîtes à chauve-souris, nichoirs divers, etc.)



3. **Sélection d'espaces « laissés à la nature »**, avec une animation et un suivi dédiés



4. **Inventaire des secteurs potentiellement propices à la désimperméabilisation des sols**



5. **Acquisition de matériels innovants pour l'entretien écologique des espaces**

LE SAVIEZ-VOUS ?



Lamballe Terre & Mer gère en propre 85 bâtiments et 400 ha de foncier (parcs d'activités, déchèteries, station d'épuration et lagunes, complexes sportifs, etc.)

AXE 8

LES ESPACES À FORT ENJEU PATRIMONIAL

PRÉSERVER ET RESTAURER LES ESPACES À FORT ENJEU ÉCOLOGIQUE

Le travail mené dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale (ABI) a permis de repérer des sites présentant une biodiversité particulièrement intéressante, alors que ceux-ci ne bénéficient pas aujourd'hui de statuts de protection ou de pratiques de gestion idéales.



Site des Ponts-Neufs, entre Lamballe-Armor et Coëtmieux



Opération de roulage de fougères aux Landes du Gras (Lamballe-Armor), avec pour objectif de favoriser la ré-installation de landes

LES ACTIONS



1. Gestion adaptée et valorisation écologique du site des Ponts-Neufs (saulaie amont, zone humide aval)



2. Animation foncière avec les communes ou des propriétaires privés **en vue d'aboutir à des conventionnements visant une conservation et une bonne gestion des espaces** (ex. : Obligation Réelle Environnementale (ORE))



3. Acquisition foncière et gestion par Lamballe Terre & Mer ou les communes d'espaces à fort enjeux de biodiversité



4. Inventaire et/ou études complémentaires/réalisation de plan de gestion (ex. : parc équestre, Landes du Gras (Lamballe-Armor))



5. Mise en œuvre de travaux de génie écologique visant à restaurer les sites dégradés

LE SAVIEZ-VOUS ?



Dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Intercommunal réalisé sur les 38 communes du territoire, plus de 300 sites ont fait l'objet d'une expertise naturaliste !

AXE 9

RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

PERMETTRE AUX DIFFÉRENTES ESPÈCES DE SE DÉPLACER POUR ACCOMPLIR LEURS CYCLES DE VIE

De nombreuses espèces animales ont besoin de se déplacer d'un milieu à l'autre pour pouvoir accomplir leurs cycles de vie (habitats d'été et d'hiver, recherche de nourriture, reproduction). Les infrastructures routières, les ouvrages construits sur les cours d'eau ou l'éclairage nocturne créent des ruptures de continuité écologique qu'il est le plus souvent possible de résorber.



LES ACTIONS



1. Travaux de rétablissement de la continuité écologique sur les cours d'eau (suppression d'ouvrages, réalisation de dispositifs de contournement ou réalisation de passes à poissons)



2. Réalisation d'études complémentaires en vue d'identifier et de diagnostiquer les principales infrastructures identifiées comme rupture de continuité écologique



3. Réalisation de passages à faune au niveau des axes routiers identifiés comme rupture de continuité du fait d'un constat de mortalité (passage à mammifères sous les ponts, écuoducs, etc.)



4. Concertation avec les gestionnaires d'infrastructures routières (communes, Département, Etat)



5. Animation pour la mise en œuvre de travaux de reconnexion de la trame verte (via le maillage bocager ou les petits boisements)



5. Accompagnement des services de Lamballe Terre & Mer et des communes pour la prise en compte de la trame noire dans les opérations d'aménagement (lex. : suppression de points lumineux dans les secteurs sans enjeux, conseils techniques sur le choix de dispositifs d'éclairage moins dérangeants pour la faune nocturne)

LE SAVIEZ-VOUS ?



· Pas moins de 570 points d'éclairage public sont recensés sur les seuls parcs d'activité économique gérés par Lamballe Terre & Mer. Sur l'ensemble des 38 communes du territoire, il y en a plus de 10 000, ce qui perturbe considérablement les espèces nocturnes.
· Il existe aussi 720 points de conflits entre le réseau routier et les cours d'eau, ce qui occasionne un risque de mortalité important pour certaines espèces (Loutre notamment).

AXE 10

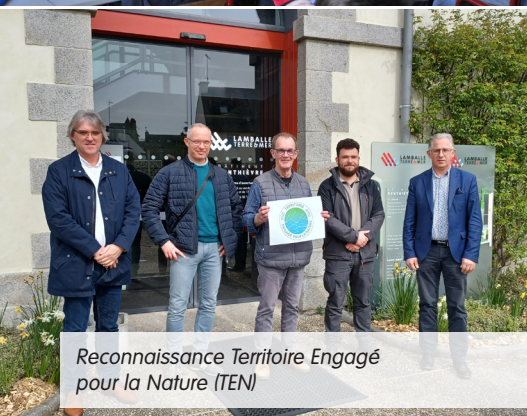
SENSIBILISATION & COMMUNICATION

PARTAGER LA CONNAISSANCE ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE À LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

On ne protège que ce que l'on connaît ! Faire comprendre, dès le plus jeune âge et pour tous publics, la fragilité de notre environnement et l'importance de le protéger est un enjeu essentiel de la stratégie « biodiversité ». On oublie trop souvent que la biodiversité est un tout dont l'être humain fait partie. Il interagit en permanence avec son environnement qui peut lui apporter nombre de bénéfices, ou de contraintes, lorsqu'il est dégradé. Rendre compte des actions menées et communiquer sur les gestes et pratiques favorables à la préservation de la biodiversité sont aussi des moyens de sensibiliser.



Sensibilisation dispensée auprès des élèves d'écoles du territoire



Reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

LE SAVIEZ-VOUS ?

400 enfants des écoles primaires du territoire bénéficient chaque année des animations proposées et assurées gratuitement par Lamballe Terre & Mer.



LES ACTIONS

1. Suivi et mise en œuvre des actions liées à la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)
2. Montage et suivi de la candidature à la labellisation « Capitale Française de la Biodiversité »
3. Concertation avec les autres acteurs de l'éducation à l'environnement, de la vie sociale, de la culture, de la jeunesse pour déployer des animations communes ou complémentaires
4. Organisation de chantiers participatifs (ex. : entretien d'espaces naturels) ou d'opérations de sciences participatives (ex. : inventaires naturalistes)
5. Formation des élus et agents communaux ou intercommunaux sur les aménagements et techniques d'entretien favorables à l'accueil de la biodiversité
6. Organisation et réalisation d'animations scolaires multi-thématiques pour l'ensemble des écoles du territoire
7. Promotion des gestes simples pour l'accueil de la biodiversité chez les particuliers (jardiner au naturel, refuges à papillons, réfléchir avant de couper un arbre, ...)
8. Participation à des réunions d'information et des manifestations (colloques, festivals, ...)
9. Organisation d'actions de communication spécifiques :
 - › sur les travaux milieux aquatiques, les travaux bocage, l'animation agricole
 - › sur la mortalité routière d'espèces protégées (ex. : panneaux de signalisation « loutre », « amphibiens »)
10. Réalisation d'un film mettant en évidence les apports de la biodiversité pour le territoire et le lien entre les différentes politiques de Lamballe Terre & Mer, au service de la biodiversité
11. Rédaction d'articles pour les Bulletins d'Information Communale, les sites internet et réseaux sociaux
12. Sensibilisation spécifique sur la problématique des chats et de leur impact sur la biodiversité (bonnes pratiques, stérilisation, dispositifs de protection)
13. Médiation sur la cohabitation avec les espèces protégées pouvant poser problème (choucas, goélands, guêpes, frelons européens, abeilles, chauve-souris, reptiles)

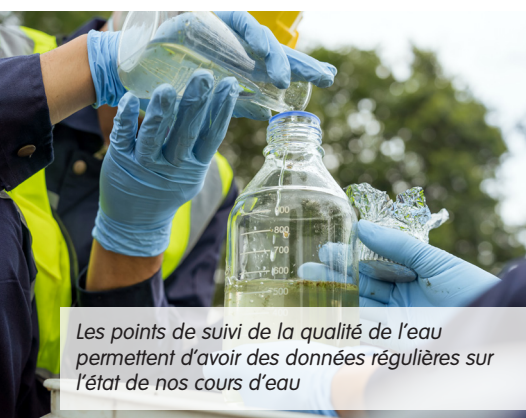


AXE 11

ÉVALUATION & INDICATEURS DE SUIVI

MESURER L'IMPACT DE NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EN ÉVALUANT LES ACTIONS ET TRAVAUX RÉALISÉS

L'évaluation des actions et travaux réalisés est indispensable pour repérer ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce qui peut être amélioré ou ce qui doit être arrêté. Evaluer, c'est aussi le moyen de justifier l'utilisation de l'argent public utilisé (fonds propres de Lamballe Terre & Mer, dont produit de la taxe GEMAPI, ou subventions apportées par d'autres organismes).



Les points de suivi de la qualité de l'eau permettent d'avoir des données régulières sur l'état de nos cours d'eau



La pêche électrique, sans danger pour les poissons, permet de suivre l'évolution des populations



Suivi des amphibiens dans le cadre du protocole POP Triton, sur les Landes de la Poterie

LES ACTIONS



1. Suivi de la qualité de l'eau sur les bassins versants (essentiellement les concentrations en nitrates, pesticides, bactériologie et cyanobactéries)



2. Réalisation d'inventaires ou de suivis naturalistes (flore et/ou faune) avant et après travaux de restauration écologique pour mesurer les bénéfices écologiques obtenus (ex. : pêches électriques)



3. Montage et lancement d'une étude sur l'évaluation financière des services écosystémiques rendus par la biodiversité sur le territoire de Lamballe Terre & Mer



4. Construction, gestion et diffusion d'une base de données naturalistes pour partager la connaissance avec le plus grand nombre

LE SAVIEZ-VOUS ?



212 000 données naturalistes ont été recueillies et traitées grâce au travail réalisé dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale, dont 78 000 nouvelles données sur la flore.

AXE 12

MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE

DE LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

ANIMER, COORDONNER, METTRE EN ŒUVRE, FINANCER ET ÉVALUER LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Le travail d'une équipe composée d'agents disposant de compétences scientifiques et techniques, variées et complémentaires, permet de concrétiser et de déployer de manière très opérationnelle plus de 70 actions. Il est aussi nécessaire de travailler en concertation entre services de Lamballe Terre & Mer ou de s'appuyer sur des partenariats techniques et financiers avec d'autres structures.



Des agents mobilisés pour la préservation des milieux naturels et de la biodiversité



12 millions d'euros sont consacrés à la stratégie biodiversité 2022-2027 sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

LES ACTIONS



1. Participation à l'animation ou à la construction d'actions transversales entre les différentes politiques portées par Lamballe Terre & Mer (ex. : Plan Climat Air Energie Territorial, démarche d'évaluation des politiques publiques, etc.)



2. Coordination, animation, mise en œuvre et suivi technique de la stratégie biodiversité 2022-2027, puis préparation d'une stratégie biodiversité 2028-2032



3. Recherche de nouvelles sources de financement (mécénat, financements participatifs, fonds local pour la biodiversité, ...)



4. Gestion administrative et financière de la stratégie biodiversité (suivis budgétaires, dossiers de demandes de subventions, réalisation des bilans, préparation et animation des comités de pilotage, etc.)

LE SAVIEZ-VOUS ?



· L'association VivArmor Nature, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sont les principaux partenaires techniques et scientifiques de Lamballe Terre & Mer sur les expertises naturalistes.

· Les actions de la stratégie biodiversité sont cofinancées à près de 75% par différents organismes : Union Européenne (fonds Feder et Feader), Etat, Région Bretagne, Département 22, Agence de l'eau Loire-Bretagne).



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération

Avec le soutien technique et/ou financier :



Côtes d'Armor
le Département



Couverture : Le putois d'Europe

© Lamballe terre & mer 2023 / Adobe Stock : Photos : Composer, yvon52, slowmotionlight, WildMedia, multilens, demisjacobsen, Heiko, ireding01, VR Studio, Miha Creative

• Pictos : dstariky, lettygreen, tulpahn, Staaff, Mykola, annecelneumoisan, SUE, D-Vect ID, Stockgiu, Panuwa - Tom Bourru-SMAP, CERESA, Yann Hervé, Nicolas Dubois, Studio A / Merci de ne pas jeter sur la voie publique